

Fiche signalétique

Date d'émission: 17.07.2015

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise· **Identificateur de produit**· **Nom du produit: AC Universal Dye**· **Code du produit:** 98000089· **Emploi de la substance / de la préparation**
colorant fluorescent pour les systèmes de réfrigération· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· **Producteur/fournisseur:**

UView Ultraviolet Systems Inc, division of CPS Products Canada Ltd.

1324 Blundell Road

Mississauga, ON, L4Y 1M5

Canada

Phone: (905) 615-8620

· **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr**2 Identification des dangers**

Classé selon les critères du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) , OSHA Communication Standard dangereuses (29 CFR 1910.1200) et le Règlement sur les produits contrôlés .

· **Classification de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Éléments d'étiquetage**· **Éléments d'étiquetage SGH** néant· **Pictogrammes de danger** néant· **Mention d'avertissement** néant· **Mentions de danger** néant· **Indications complémentaires:** Pour usage professionnel seulement· **Autres dangers**· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.**3 Composition/informations sur les composants**· **Caractérisation chimique: Mélanges**· **Description:** Mélange: consistant en substances dangereuses énumérées ci-dessous.· **Composants dangereux/non dangereux:** néant· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours· **Description des premiers secours**· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.· **Après inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.· **Après contact avec les yeux:**

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile.

Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· **Après ingestion:** NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement le service médical.· **Indications destinées au médecin:** Traiter de façon symptomatique.

(suite page 2)

Fiche signalétique

Date d'émission: 17.07.2015

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2015

Nom du produit: AC Universal Dye

(suite de la page 1)

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, sécheresse et craquellement de la peau.

Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pour plus d'informations, voir section 10.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Un équipement de protection individuelle doit être porté. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver à fond après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les récipients vides contiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit. Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

(suite page 3)

Nom du produit: AC Universal Dye

(suite de la page 2)

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.
 - **Indications concernant le stockage commun:**
Stocker dans un endroit frais et sec en récipients hermétiquement fermés.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - **Equipement de protection individuel:**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.
Il est interdit de conserver des aliments dans le local de travail.
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Not available
 - **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Éviter de respirer dans la brume. Dans des conditions normales d'utilisation, ce n'est pas un danger d'inhalation. Une exposition prolongée aux vapeurs peut provoquer des vertiges et maux de tête.
 - **Protection des mains:**



Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
 - **Indications générales**
 - **Aspect:**
 - **Forme:** Liquide

(suite page 4)

Fiche signalétique

Date d'émission: 17.07.2015

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2015

Nom du produit: **AC Universal Dye**

(suite de la page 3)

· Couleur:	Brun foncé
· Odeur:	Genre pétrole
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	> 200 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	0,96 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 40 °C:	90 mm ² /s
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Chaleur, flammes, étincelles.
- **Matières incompatibles:** Peut réagir avec les matériaux oxydants forts.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres produits de combustion incomplète.

NAF
(suite page 5)

Nom du produit: AC Universal Dye

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, sécheresse et craquellement de la peau.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

· Inhalation: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

· Ingestion:

Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· Toxicité

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Persistance et dégradabilité

Persistence and Degradability	75,7% 28 d (-) (OECD 301B)
-------------------------------	----------------------------

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:

· Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Log POW > 7 (-)
-----------------	-----------------

· Mobilité dans le sol Non déterminé

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)

Fiche signalétique

Date d'émission: 17.07.2015

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2015

Nom du produit: AC Universal Dye

(suite de la page 5)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · Numéro ONU | |
| · DOT, IMDG, IATA | néant |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, IMDG, IATA | néant |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, IMDG, IATA | |
| · Class | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · DOT, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Sara

- **Section 355 (substances extrêmement dangereuses)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)**

Aucun des composants n'est compris.

- **TSCA (contrôle des substances toxiques acte)**

Tous les composants sont compris.

- **Proposition 65**

- **Produits chimiques connus pour causer le cancer**

Aucun des composants n'est compris.

- **Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les femmes:**

Aucun des composants n'est compris.

- **Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les hommes:**

Aucun des composants n'est compris.

- **Chimiques connus pour causer toxicité pour le développement:**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

Fiche signalétique

Date d'émission: 17.07.2015

Numéro de version 1

Révision: 14.07.2015

Nom du produit: AC Universal Dye

(suite de la page 6)

· **Catégories Cancérogènes**· **EPA (Agence De Protection De L'Environnement)**

Aucun des composants n'est compris.

· **TLV (Valeur limite établie par l'ACGIH)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste canadienne des substances**· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Éléments d'étiquetage SGH** néant· **Pictogrammes de danger** néant· **Mention d'avertissement** néant· **Mentions de danger** néant**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Date d'émission:** 17 juli 2015
- **Contact:** Engineering Department
 - **Changements de Révision:** v 1.0 - original release (July 17, 2015)
- **Acronymes et abréviations:**
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NAF